



FELIX SCHOELLER

Felix Schoeller inc.

Évaluation de l'entreprise en matière de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

31 mai 2024

Table des matières

Introduction	2
Contexte.....	2
Politique et diligence raisonnable.....	4
Identification et gestion des risques	6
Activité de mitigation des risques de travail forcé et de travail des enfants.....	7
Attestation	9

Introduction

En tant qu'entreprise responsable, Felix Schoeller inc. prend au sérieux l'obligation de respecter et de promouvoir les lois et les normes en vigueur, à la fois au niveau provincial et fédéral. Felix Schoeller inc. est déjà engagé à respecter les législations québécoise et canadienne en matière de droit du travail, de sécurité, et autres domaines réglementaires. Cet engagement est au cœur de la culture d'entreprise de Felix Schoeller inc., illustrant sa responsabilité envers ses employés, ses clients et ses partenaires.

En plus de ce solide engagement légal, Felix Schoeller inc. intègre de manière proactive les principes de développement durable (ESG) dans ses opérations. La société détient la certification FSC, démontrant son engagement envers la gestion responsable des forêts.

L'engagement de Felix Schoeller inc. envers le développement durable ne s'arrête pas aux certifications. L'entreprise investit dans des initiatives visant à réduire son empreinte carbone, à optimiser l'utilisation des ressources naturelles, et à renforcer sa responsabilité sociale. Felix Schoeller inc. développe des politiques de sensibilisation pour ses employés afin de renforcer une culture d'entreprise axée sur la durabilité et l'innovation responsable.

Dans les sections suivantes de ce rapport, nous mettrons en évidence les actions concrètes et les projets en cours qui témoignent de l'engagement de Felix Schoeller inc. envers le développement social et économique, tout en respectant les lois et les réglementations en vigueur.

Contexte

Felix Schoeller inc. remplit les conditions définies par la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la Loi), car elle possède un établissement au Canada et y exerce des activités de fabrication, commercialisation et vente de papiers spécialisés.

Structure

Felix Schoeller inc. est l'entité faisant l'objet du présent rapport (numéro d'entreprise du Québec : 1149906753).

Felix Schoeller inc. a son siège social dans la municipalité de Drummondville dans la région du Centre-du-Québec. Le présent rapport couvre l'exercice financier 2023, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Felix Schoeller inc. Est une société constituée sous le régime constitutif du Québec de la Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, c. C-38 et le régime courant du Québec, Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1). Felix Schoeller inc. n'est pas cotée en bourse. En date du 31 mai 2024, Felix Schoeller inc. est dirigée par le vice-président et chef de la direction financière, Roland Bélanger, ainsi que par le vice-président opérations, Dominic Bourassa et avait 136 employés.

Activités

Felix Schoeller inc. exerce des activités dans le secteur de la production et du commerce de papiers de spécialités de haute qualité, plus précisément des produits de papiers décoratifs. L'entité fait partie du Groupe Felix Schoeller qui vend plusieurs types de produits et composants de produits à travers le monde.

Ces types de produits et composants comprennent :

- | | |
|--|---|
| ➤ Papiers décoratifs | ➤ Électronique imprimée |
| ➤ Papiers pour impression photo et numérique | ➤ Machines à papier |
| ➤ Doublure antiadhésive | ➤ Extrudeuse |
| ➤ Papiers à sublimation | ➤ Centrales électriques ou machines de revêtement |
| ➤ Complexes de papier et emballages souples | ➤ Enrouleur |
| ➤ Papier non-tissé | |

Chaîne d'approvisionnement

Felix Schoeller inc. achète des produits et services en provenance de six pays chez plus de 506 fournisseurs. De ces derniers, 446 sont présents au Canada, tandis que 60 sont des fournisseurs internationaux. Les fournisseurs internationaux (c.-à-d. hors Canada) sont situés aux États-Unis (35), en Allemagne (22), en République Tchèque (1), au Portugal (1) et au Chili (1).

Politique et diligence raisonnable

Politiques et documentations actuelles

Felix Schoeller inc. dispose de politiques et documentations pertinentes en lien avec la Loi :

Politiques et documentations	Description	Soutien à la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants
Convention collective	La convention collective est le fruit d'une négociation qui vise à fournir aux employés de Felix Schoeller inc. un cadre pour assurer de bonnes conditions de travail et décrit les obligations de l'employeur envers ses employés. Il décrit entre autres les éléments liés aux discriminations et au harcèlement, à la santé et sécurité, à la rémunération, aux congés, aux avantages sociaux et au bien-être.	En fournissant des directives claires sur les droits et obligations des employés et de l'employeur en lien avec les normes de travail, la convention collective établit un cadre de travail et d'éthique pour l'organisation. En sensibilisant les employés et l'employeur à leurs droits et à leurs obligations et en encourageant la transparence et la responsabilisation au sein de Felix Schoeller inc., elle contribue à prévenir les pratiques illégales et à protéger les travailleurs.
Code de conduite	Le code de conduite des employés met l'accent sur la protection de l'environnement et la responsabilité sociale, en mesurant et améliorant les pratiques de l'entreprise conformément aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Il stipule également que la santé et la sécurité doivent être prioritaires sur tous les sites, avec une stricte conformité aux lois et règlements locaux. En outre, le code garantit le droit à la dignité en créant un environnement de travail basé sur le respect mutuel et la confiance, tout en interdisant toute forme de discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, la nationalité, la religion, le genre, l'idéologie, le handicap et l'âge.	Ce code de conduite soutient la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants en promouvant des pratiques responsables alignées sur les objectifs de développement durable de l'ONU, notamment celui relatif aux droits de l'homme. En insistant sur le respect des lois locales et des règlements en matière de santé et de sécurité, il s'assure que les conditions de travail respectent les normes légales et éthiques. De plus, en créant un environnement de respect mutuel et en interdisant toute forme de discrimination, le code favorise des conditions de travail dignes et équitables, qui sont essentielles pour prévenir l'exploitation des travailleurs, y compris les enfants.
Politique de lanceur d'alerte	La politique de lanceur d'alerte permet aux intervenants concernés d'identifier et de signaler confidentiellement les violations des droits de l'homme ou de l'environnement, comme le travail des enfants, le travail forcé et l'esclavage. Elle décrit les procédures de signalement, les mesures de protection pour les lanceurs d'alerte et le processus d'enquête et de remédiation. Les lanceurs d'alerte bénéficient de la confidentialité et d'une protection contre les représailles, tandis	Cette politique soutient la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants en permettant aux employés de signaler en toute sécurité et confidentialité ces violations. En assurant une protection contre les représailles et en menant des enquêtes rigoureuses suivies d'actions correctives, Felix Schoeller inc. renforce son engagement à éradiquer ces pratiques inacceptables et à promouvoir un

Politiques et documentations	Description	Soutien à la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants
	que toute alerte déclenche une enquête, une analyse de risque et des actions correctives appropriées.	environnement de travail éthique et respectueux des droits de l'homme.
Certification Forest Stewardship Council (FSC)	Felix Schoeller inc. détient la certification FSC et est tenue de respecter un ensemble de normes strictes pour la gestion responsable des forêts. Ses obligations incluent la conservation de la biodiversité, le respect des droits des travailleurs forestiers, l'engagement envers les communautés locales et autochtones, la protection des habitats sensibles, la gestion durable des ressources en bois, et la promotion de pratiques forestières responsables sur le plan environnemental, social et économique. Felix Schoeller inc. doit également suivre des procédures de suivi et de vérification régulières pour garantir le respect continu de ces normes.	La certification FSC joue un rôle crucial dans la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants en établissant des normes strictes pour la gestion responsable des forêts. En septembre 2021, le FSC a élargi ses exigences en matière de main-d'œuvre dans sa norme sur la chaîne de traçabilité, renforçant ainsi la protection des droits des travailleurs dans toutes les opérations certifiées FSC. Ces nouvelles exigences imposent aux titulaires de certificats FSC tels que Felix Schoeller inc. de soutenir activement la lutte contre le travail des enfants, l'élimination du travail forcé, la non-discrimination en matière d'emploi, la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
Politique de prévention du harcèlement en milieu de travail	Cette politique a pour objectif d'établir un cadre de surveillance concernant la violence et le harcèlement en milieu professionnel. Elle comprend des définitions, des exemples et un processus à suivre en lien avec ces problématiques.	En fournissant une politique claire en matière de harcèlement, Felix Schoeller inc. soutient la création d'un environnement de travail sécuritaire et respectueux pour tous ses employés.
Rapport sur le développement durable chez Felix Schoeller inc.	Ce rapport de développement durable décrit l'alignement de Felix Schoeller inc. avec les priorités de l'ONU, notamment en matière de travail décent et de croissance économique. Felix Schoeller inc. a établi des objectifs de développement durable interne ambitieux, visant à atteindre une production neutre en CO2 d'ici 2045. En 2023, le Groupe Felix Schoeller a reçu le macaron d'or d'EcoVadis pour ses performances exceptionnelles en matière de développement durable. Ce classement prend en compte divers indicateurs, notamment les droits du travail et humains, l'environnement, la source d'approvisionnement durable et l'éthique. Le rapport démontre également l'engagement social de Felix Schoeller inc. à travers des initiatives dans les domaines de la culture, du sport et de la communauté.	Les efforts de Felix Schoeller inc. pour aligner ses pratiques avec les priorités de l'ONU et son engagement à respecter les normes de développement durable contribuent directement à la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé. En obtenant le macaron d'or d'EcoVadis, le Group Felix Schoeller démontre son engagement envers les droits du travail et humains, incluant des politiques strictes interdisant ces pratiques. De plus, son approche durable de la chaîne d'approvisionnement ouvre la voie à ce que ses partenaires respectent les mêmes standards éthiques, assurant ainsi des conditions de travail décentes tout au long de sa chaîne de valeur.

Diligence raisonnable

Un certificat FSC est valable pour un maximum de cinq ans. L'audit initial des référentiels FSC consiste à vérifier que toutes les exigences sont respectées. Felix Schoeller inc. détient la certification contrôlée et délivrée par FSC.

Cette certification requiert la réalisation d'une auto-évaluation interne des normes de travail, notamment celles concernant le travail des enfants et le travail forcé.

De plus, au cours de ce cycle de cinq ans, des audits de maintien sont faits annuellement pour s'assurer de la continuité du respect des exigences FSC.

Identification et gestion des risques

Les risques sont identifiés et évalués selon deux critères :

1. Industrie : L'industrie dans laquelle opère l'entité qui doit déposer un rapport est-elle jugée à risque en ce qui a trait au travail forcé et au travail des enfants?
2. Marchandise :
 - a. Le pays duquel provient la marchandise acquise par l'entité qui doit déposer un rapport est-il jugé à risque en ce qui a trait au travail forcé et au travail des enfants?
 - b. La marchandise acquise par l'entité qui doit déposer un rapport est-elle jugée à risque en ce qui a trait au travail forcé et au travail des enfants?

L'évaluation des risques utilise deux indices distincts pour conclure sur les risques inhérents de travail forcé et de travail des enfants liés aux industries, aux biens et aux pays : (1) l'indice mondial de l'esclavage de *Walk Free* (industrie et pays) et (2) la liste des biens produits par le travail des enfants ou le travail forcé du ministère américain du Travail (marchandise) [*US Department of Labor's List of Goods Produced by Child Labor or Forced Labor*].

Ainsi, une évaluation des risques liés à l'industrie, aux marchandises achetées par Felix Schoeller inc. et aux pays auprès desquels les biens ont été acquis a été réalisée en lien avec la Loi S-211.

Afin de faire cette évaluation, Felix Schoeller inc. a évalué les groupes de produits représentant au moins 1 % du total des dépenses d'approvisionnement pour l'exercice 2023. Tout groupe de produits représentant moins de 1 % du total des achats est considéré comme non significatif pour cette évaluation et exclu de l'analyse.

Industrie

En tant que manufacturier, Felix Schoeller inc. exerce la fabrication, la commercialisation et la vente de papiers spécialisés, ce qui est une industrie considérée à risque selon le rapport *Global Estimates of Modern Slavery: Forced Labour and Forced Marriage*.

Pays

Parmi les pays dans lesquels Felix Schoeller inc. s'approvisionne et représentant plus de 1 % de la valeur

totale des achats se trouvent le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, le Portugal et le Chili. La totalité de ces pays est considérée à faible risque concernant le travail forcé et le travail des enfants.

Marchandises achetées

Felix Schoeller inc. propose une gamme de produits de papeterie nécessitant des équipements de production spécialisés, qui ont été achetés auprès de divers fournisseurs.

L'entreprise n'achète pas directement tous les matériaux requis pour la construction des équipements. Par exemple, une presse à papier achetée contient de l'acier, composé de fer. Par conséquent, l'entreprise a identifié les risques liés à certains matériaux utilisés dans la production de produits finis que l'entité achète et utilise dans la fabrication de ses équipements spécialisés.

Parmi les pièces achetées, les matériaux présentant un risque inhérent modéré à élevé de travail forcé et de travail des enfants sont les suivants :

-
- Caoutchouc
 - Textiles
 - Produits électroniques
-

D'autres matériaux, tels que le titane, ont été identifiés dans les biens achetés par Felix Schoeller inc., mais ne figurent pas dans les indices mentionnés plus haut. Ces matériaux présentent donc un faible risque de travail forcé et de travail des enfants.

Activité de mitigation des risques de travail forcé et de travail des enfants

Felix Schoeller inc. est certifiée FSC, et est donc passée par un processus rigoureux de certification. La certification FSC est parmi les piliers centraux de l'engagement de Felix Schoeller inc. envers des pratiques commerciales éthiques, sécurisant sa chaîne d'approvisionnement tout en soutenant les droits des travailleurs et en contribuant à la préservation de l'environnement.

Gestion des fournisseurs

Bien que Felix Schoeller inc. ait la certification FSC, Felix Schoeller inc. s'engage, en outre, afin de réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, à mettre en place les mécanismes suivants pour l'intégration et le contrôle des fournisseurs :

1. Intégration des fournisseurs : Felix Schoeller inc. va incorporer, dans ses termes et conditions aux fournisseurs, un paragraphe mentionnant l'obligation du fournisseur de respecter les normes internationales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière de travail forcé et de travail des enfants.
2. Contrôle des fournisseurs : Felix Schoeller inc. envisage de distribuer à ses nouveaux fournisseurs importants un formulaire d'auto-évaluation de leurs pratiques en matière de travail forcé et de travail des enfants.

Formation de sensibilisation

Felix Schoeller inc. n'a pas mis en place de formation spécifique concernant le travail forcé ou le travail des enfants. Toutefois, Felix Schoeller inc. demande à ses employés de lire la convention collective lors de leur intégration.

Felix Schoeller inc. reconnaît l'opportunité d'incorporer, en rapport avec la Loi, une section de sensibilisation sur le travail forcé et le travail des enfants dans la convention collective. Ce contenu pourra être porté à la connaissance des employés par la direction et les superviseurs. Felix Schoeller inc. évaluera le contenu applicable dans un avenir proche.

Mesures correctrices pour contrer le travail forcé et le travail des enfants, ainsi qu'atténuer la perte de revenus des familles vulnérables

En date du 31 mai 2024, Felix Schoeller inc. n'a pas identifié ou détecté, et n'a aucune raison de suspecter des cas de travail forcé ou de travail des enfants au sein de ses opérations ou de celles de ses fournisseurs directs. Par conséquent, aucune mesure corrective n'a été requise au cours de l'exercice 2023, que ce soit à l'égard du travail forcé ou du travail des enfants, ou à l'égard de tout cas entraînant une perte de revenus pour des familles vulnérables.

Processus d'auto-évaluation en lien avec le travail forcé et le travail des enfants

Felix Schoeller inc. a réalisé les actions suivantes pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants :

1. Réalisation d'une auto-évaluation interne des risques de travail forcé et/ou de travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de l'organisation. Felix Schoeller inc. a identifié dans le présent rapport les marchandises et les pays de la chaîne d'approvisionnement qui présentent des risques inhérents de travail forcé et/ou de travail des enfants.
2. Mise en œuvre de politiques et documentation qui créent une culture dans laquelle les employés se sentent en sécurité et contribuent à prévenir les pratiques illégales et à protéger les travailleurs. Felix Schoeller inc. a également identifié l'opportunité d'ajouter une section sur le thème de la Loi dans sa convention collective.
3. Des mesures d'intégration et de contrôle liées aux activités de mitigation des risques ont été identifiées pour réduire le risque de travail forcé et/ou de travail des enfants au sein de la chaîne d'approvisionnement, telles que l'envoi d'un formulaire d'autoévaluation sur le thème de la Loi à tous ses nouveaux fournisseurs importants. Felix Schoeller inc. a également identifié l'opportunité d'intégrer des dispositions dans ses termes et conditions liés aux fournisseurs concernant le travail forcé et le travail des enfants.
4. La mise en place de la certification FSC soutient non seulement une gestion responsable des forêts, mais elle est également essentielle pour atténuer les risques liés aux violations des lois contre le travail forcé et le travail des enfants. En adhérant aux standards rigoureux de la certification FSC, l'organisation tend à ce que ses produits proviennent de sources vérifiées et socialement responsables.

Attestation

Conformément aux exigences de la Loi S-211, et en particulier à la section 11 de celle-ci, je certifie avoir examiné les informations contenues dans le rapport pour l'entité ou les entités mentionnées ci-dessus. Selon mes connaissances, et ayant fait preuve de diligence raisonnable, je certifie que les informations contenues dans le rapport sont vraies, précises et complètes à tous égards essentiels aux fins de la loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

Nom, prénom

Bélanger, Roland

Signature



Vice-président et chef de la direction financière

31 mai 2024

Je suis autorisé à engager la société Felix Schoeller inc., et ce rapport couvre l'exercice financier 2023 et s'applique à Felix Schoeller inc. ainsi qu'à toutes les entités considérées comme des entités déclarantes au sens de la loi et à toutes les filiales contrôlées par Felix Schoeller inc., le cas échéant.